

■ **Riadh Bouaiche**, à Pully, cabinet d'assurances (FOSC du 01.05.2002, p. 15). Par décision du 4 mars 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 5151 du 18.05.2004  
(02275108 / CH-550.0.057.507-4)